

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 1^{er} décembre 2023

Engagés pour favoriser l'accès au logement des salariés des TPE en Outre-Mer

Le Conseil d'administration d'Action Logement Groupe a lancé le 12 octobre 2023 une expérimentation visant à élargir les conditions d'accès à l'offre locative sociale pour les salariés des entreprises ultramarines.

Sont désormais éligibles tous les salariés des entreprises du secteur privé non agricole, quels que soient leur ancienneté, la nature de leur contrat de travail, ou l'effectif de leur entreprise.

En cohérence avec leur mission d'utilité sociale, les Partenaires sociaux du Groupe entendent ainsi apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises ultramarines, en favorisant l'accès au logement de leurs salariés.

Cette expérimentation sera déployée jusqu'au 31 décembre 2024 dans les cinq DROM par les équipes d'Action Logement Services.

Alain CORIDON, Président du Comité territorial Action Logement Martinique : « *En Martinique, 94% des entreprises ont moins de 10 salariés et les chefs d'entreprises ont besoin de mieux loger pour mieux recruter. Je salue cette démarche expérimentale, qui va permettre d'apporter des solutions nouvelles sur le territoire, en lien avec l'ensemble de nos partenaires bailleurs* ».

Éric PICOT, Vice-président du Comité territorial Action Logement Martinique : « *L'accès au logement abordable est un soutien fort dans le contexte actuel d'augmentation des prix. À travers cette démarche, Action Logement entend apporter des réponses plus adaptées aux réalités de notre territoire* ».

En 2022, Action Logement MARTINIQUE, c'est :

- 162 ménages logés
- 1 297 aides et services délivrés aux salariés dont 423 Garanties Visale
- 54 M€ millions d'euros investis pour la production de logements abordables sur le territoire
- 154 logements mis en chantier par OZANAM et 22 réhabilités, pour un montant d'investissement de 23,6 M€

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale.

Le groupe Action Logement compte [45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer [des aides et services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](#) -  [Action Logement](#) -  [Action Logement](#)

CONTACTS PRESSE

Jean-Philippe CHILLAN – Directeur Territorial Action Logement Martinique
06 96 94 48 80 - jeanphilippe.chillan@actionlogement.fr